

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Lucie Chiasson		Date d'inspection Le 22 avril 2026	
Nom de l'établissement Garderie Les P'tites Tornades		Numéro de permis 2011320	
Adresse 64 rue Arlequin Sainte-Marie-Saint-Raphaël NB E8T 1N4		Numéro de téléphone (506) 344-5404	
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 6	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Sylvie Richardson	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

### Commentaires généraux

La visite de l'établissement a été effectuée en matinée dans le cadre d'une inspection de surveillance. Au moment de la visite, le ratio réglementaire était respecté.

Les documents suivants étaient affichés dans un endroit bien en vue à l'intérieur de l'établissement :

- le permis d'exploitation et le rapport d'inspection ;
- la routine quotidienne ;
- le menu hebdomadaire ;
- les procédures d'évacuation ;
- le nom de l'administrateur/exploitant ;
- le nom ainsi que le numéro de téléphone du mentor en assurance de la qualité et de l'inspecteur.

À la suite de la vérification de quatre 4 dossiers d'enfants, il a été confirmé que l'ensemble des dossiers est complet.

Les profils des enfants ainsi que tous les formulaires requis sont remplis de façon conforme, lisible et signés lorsque requis.

Les formulaires de consentement présents dans les dossiers des enfants sont complets et respectent les exigences. Chaque formulaire est dûment signé par le parent ou le tuteur, et la date est clairement indiquée.

-  Une discussion a eu lieu afin de recommander l'utilisation du nouveau profil et des nouveaux formulaires de consentement, lesquels sont plus concis et ciblés.

À la suite de la vérification de deux 2 dossiers d'employés, il a été confirmé que tous contiennent les vérifications et la documentation exigées.

À mon arrivée, les enfants arrivaient progressivement dans l'établissement. L'exploitante interagissait calmement avec eux dans un climat serein. J'ai également observé la collation du matin, qui était servie par l'exploitante. Les enfants ont reçu des pommes et de l'eau.

original signé par  
Sylvie Richardson

Le 22 avril 2026

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Date

original signé par  
Lucie Chiasson

Le 22 avril 2026

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

---

Date

*"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"*